



|                     |    |
|---------------------|----|
| Membres en exercice | 20 |
| Membres présents    | 15 |
| Pouvoirs            | 0  |
| Votes :             |    |
| Pour                | 15 |
| Contre              | 0  |
| Abstentions         | 0  |

## DELIBERATION N° 07/2026

### OBJET : DESIGNATION DES VICE-PRESIDENTS DE L'ADAT

Réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2026



Envoyé en préfecture le 03/07/2026

Reçu en préfecture le 03/07/2026

Publié le

ID : 025-200066264-20260701-D07\_2026-DE



Le Conseil d'administration de l'Agence départementale d'appui aux territoires, convoqué le 18 juin 2026, s'est réuni le 1<sup>er</sup> juillet 2026 à 14h30, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN, Présidente de l'ADAT.

#### Etaient présents les membres de l'Agence suivants :

Olivier BILLOT, Christian BRAND, Damien CHARLET, Serge DELFILS, André-Marie DEPOUTOT, Gérard DEQUE, Philippe FRANCHINI, Ida JEANGIRARD, Raphaël KRUCIEN, Géraldine LEROY, Pierre LIEVREMONT, Thierry MAIRE DU POSET, Patricia PAQUIEZ, Pascal ROUTHIER

#### Etaient excusés les membres de l'Agence suivants :

Marie-France BOTTARLINI, Valérie MAILLARD, Catherine RACINE, Florence ROGEBOSZ, Géraldine TISSOT-TRULLARD, Martine VOIDEY, Michel VIENET

VU le Code général des collectivités territoriales

VU les statuts de l'ADAT

Les statuts de l'ADAT prévoient que le Conseil d'administration élit, parmi ses membres, deux Vice-Présidents respectivement issus des deux collèges du bloc communal (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> collèges).

Après en avoir délibéré, Les membres du Conseil d'administration

**DECIDENT**, à l'unanimité, de désigner comme Vice-Présidents

- M. Pascal ROUTHIER, Vice-Président représentant le collège des EPCI (3<sup>ème</sup> collège)
- M. Serge DELFILS, Vice-Président représentant le collège communes (2<sup>ème</sup> collège)

La Présidente de l'ADAT,

Christine BOUQUIN

